



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

PHENYLETHYL METHYL ETHER

Fournisseur PCW

Référence : PHENYLETHYL METHYL ETHER

1 - DONNEES TECHNIQUES

Nom chimique / REACH :	(2-methoxyethyl)benzene
Synonyme :	2-Phenylethyl methyl ether ; Ether, methyl phenethyl ; Pandanol
Formule moléculaire :	C9 H12 O
Poids moléculaire :	136.19
Origine MP :	Synthétique
Origine géographique :	-
Utilisation de la substance / mélange :	Usage industriel seulement
Application :	Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. :	-
Anti-oxydant(s) :	Aucun
Solubilité dans l'eau :	Non
Solubilité dans l'alcool :	Oui
I.N.C.I. :	Methyl Phenylethyl Ether
IUPAC Name :	2-methoxyethylbenzene

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Floral, vert, jasmin, métallique
Densité @ 20° C :	[0.945 ; 0.960]
Indice de réfraction @ 20 °C :	[1.497 ; 1.506]
Indice d'acide :	-
Point de fusion en °C :	-
Point d'ébullition en °C :	-
Point éclair en °C (coupelle fermée) :	66
Température d'ignition :	-
Somme des isomères (C.G.L.) (%) :	-
Impureté(s) >0.01% :	-

PHENYLETHYL METHYL ETHER

Pureté (%) : [99.00 ; 100.00]

1.5 VLEP

VLEP c. terme mg/m3 (98/24/CE) Pas de données
:

VLEP (8h) mg/m3 (98/24/CE) : Pas de données

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

COV Suisse - Annexe 1 : Non listé
COV bas (CARB) : 100%
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Pas de restrictions (50th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
Statut kosher : -
Statut Halal : -
CAS N° : 3558-60-9

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Ionisation : -
Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Substance aromatisante
:
REG. 872/2012 CE Annexe 1 : Listé
Certificat d'alimentarité : Certifié
Organismes Génétiquement
Modifiés (OGM) : -
Encéphalopathie Spongiforme
Bovine (ESB) : -
Allergènes alimentaires (Reg.
1169/2011 / CE) : Aucun

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 2909 30 90 90
Tunnel codes ADR : /
Durée de conservation : 24 mois, gardé selon les conditions de stockage.
Précaution d'emploi : Eviter tout contact direct avec le produit.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker dans un local sec et dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air, de l'humidité et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : NR Non réglementé pour le transport
Transport Maritime IMDG : NR Non réglementé pour le transport
Polluant Marin :
Transport Aérien IATA : NR Non réglementé pour le transport

PHENYLETHYL METHYL ETHER

LEGISLATION :

ISHL (Japan) : 4-(14)-387
ENCS (Japan) n° : (3)-1035
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
RIFM - ID N° : 992
PICCS (Philippines) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
JECFA n° : 1254
IECSC (China) : Listé
FLAVIS : 03.006
FEMA : 3198
FDA : Listé
EINECS (EU) : 222-619-7
TCSI (Taiwan) : Listé
COE (Council of Europe) : 11812
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
C.A.S : 3558-60-9

Étiquetage :



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.